

Bilan des EAF - session de juin 2023

Ce document emprunte aux analyses et aux synthèses des professeurs coordonnateurs. Qu'ils soient remerciés pour leur travail de qualité.

Les diagrammes des résultats figurent en annexes.

Cette année, ce sont **22 351 candidats pour la série générale et 8076 candidats pour la série technologique** qui se sont inscrits aux Épreuves Anticipées de Français dans l'académie de Nantes.

Calendrier national et organisation académique

12 juin	Réunion à distance entre l'inspection et les coordonnateurs de l'oral.
13 juin	Réunion de préparation des oraux dans chaque centre : récupération des récapitulatifs et formulation des questions de grammaire.
15 juin	Épreuve écrite pour la voie générale et la voie technologique. Sélection des copies-tests sur SANTORIN.
16 juin	Réunions d'entente entre l'inspection et l'équipe des coordonnateurs de l'écrit.
19 juin	Réunion entre les professeurs coordonnateurs et les professeurs correcteurs. Lots accessibles à 12 h 30
RDV laissé à la liberté des coordonnateurs et des correcteurs	Point d'étape : les coordonnateurs réunissent les professeurs de leurs groupes en classe virtuelle pour répondre aux questions et faire un point sur les notes posées.
22 juin au 28 juin (inclus)	Épreuve orale.
5 juillet au soir	Clôture saisie des notes d'ÉAF (écrit et oral).
6 juillet 2022	Réunions à distance entre l'inspection et les coordonnateurs de l'écrit pour la commission d'harmonisation.
10 juillet	Publication des résultats.

Les coordonnateurs rapportent les propos de l'ensemble de collègues : le cumul des convocations a exercé cette année encore une pression sur certains professeurs, du fait que notre discipline est concernée par les épreuves de rattrapage des BTS, l'épreuve écrite puis le Grand oral pour les enseignements de spécialité HLP, LCA, Théâtre, les écrits et les oraux des ÉAF, les épreuves des ÉAF du second groupe ainsi que les épreuves du second groupe pour les enseignements de spécialité. La répartition de la charge des examens sur l'ensemble des professeurs de la discipline reste un objectif à atteindre.

Quelques professeurs, soutenus parfois dans leur démarche par le chef d'établissement, écrivent pour signaler qu'une sortie scolaire, une formation ou la représentation d'un spectacle de fin d'année les empêchent de participer à une réunion ou à une partie des examens. Nous rappelons que les examens constituent une priorité absolue et que toute

autre forme d'engagement ne saurait avoir le dessus. La pré convocation transmise par Mme la Rectrice à l'ensemble des professeurs, le 23 janvier 2023, le mentionne clairement :

La nécessaire répartition des tâches exige la disponibilité de chacune et chacun pour garantir un déroulement normal de l'examen.

Aucune dispense, pour quelque motif que ce soit, qui ne serait justifiée par un événement exceptionnel dûment certifié par un avis du chef d'établissement, ne pourra être accordée.

LES ÉCHELLES DESCRIPTIVES

Globalement, les échelles descriptives ont été appréciées, notamment pour leur clarté et leur incitation à prendre en compte les différentes compétences d'un candidat ; elles sont qualifiées d'outils permettant de gagner du temps, tant dans l'évaluation des copies que pour la rédaction des appréciations, et susceptibles de mieux garantir l'équité entre candidats. C'est aussi un support pertinent lors des phases d'harmonisation. Ces échelles constituent désormais une base, à partir de laquelle chacun — ou chaque équipe — pourra élaborer ses propres documents pour les évaluations en cours de formation.

Toutefois, un groupe départemental a considéré que : *« Les échelles ne sont pas assez précises surtout entre niveau 2 et niveau 3 et donnent de très grands écarts d'appréciations (par exemple sur la construction : grande marge entre « ébauche » du niveau 2 et « organisation cohérente » du niveau 3). Les collègues attendent des attendus plus clairs pour chaque compétence à mettre en œuvre et chaque exercice. En particulier sur la méthodologie de la rédaction d'un devoir. Plusieurs professeurs ont demandé que ces échelles descriptives soient améliorées sur ce point. »*

Ces éléments de critique appellent un développement.

- L'évaluation d'une copie ou d'un oral de français pour le baccalauréat ne saurait être un acte automatique, et sollicite, même en présence de ces aides à l'évaluation, le jugement expert et nuancé des correcteurs et examinateurs qui sont aussi des professeurs de Lettres : chaque copie mérite d'être lue dans sa singularité et ses qualités sont à valoriser, quand bien même elles ne correspondraient pas exactement aux formulations des descripteurs. C'est particulièrement le cas des copies ou prestations atypiques, ou qui manifestent une forte hétérogénéité dans la maîtrise des compétences attendues.
- Les professeurs sont les mieux à même de faire évoluer leurs outils. Aussi, toutes les équipes sont invitées à proposer des éléments d'amélioration des échelles descriptives et à les transmettre au groupe des Lettres de L'Inspection Pédagogique Régionale.

LES ÉPREUVES DE L'ÉCRIT

Cette année, ce sont **548 correcteurs** qui ont été mobilisés pour évaluer les copies des élèves :

402 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits en voie générale.

146 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits dans la voie technologique.

En moyenne les professeurs ont corrigé un lot comprenant **55 copies**.

Pour des raisons médicales impossibles à anticiper, plusieurs correcteurs n'ont pas pu prendre en charge intégralement ou partiellement leurs lots. Que ce soit pour la voie générale ou pour la voie technologique, les services des examens et concours ont fait appel, cette année encore, à des professeurs volontaires pour assurer le renfort. Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir proposé votre soutien. **Nous tenons à remercier chacun et chacune vivement.**

Concernant SANTORIN :

La correction en ligne s'ancre dans les habitudes et ne suscite plus les doutes et les craintes de la première année :

- « *La correction en ligne est plus agréable pour moi sauf copie scannée à l'envers, car cela fait perdre du temps, mais une seule sur 56 copies en ce qui me concerne* »
- « *La correction en ligne s'est bien passée, les seules difficultés auxquelles je me suis heurtée, reposant essentiellement sur l'écriture, parfois indéchiffrable de certains candidats.* »
- « *En ce qui concerne le bilan de ma session de corrections, je n'ai pas rencontré de difficultés liées à la correction en ligne. Quelques copies étaient mal paginées, mais des solutions ont rapidement été trouvées.* »
- « *Pas de difficulté particulière : un souci de scan de copie, mais réglé dans la journée via Santorin. Cette session confirme mon impression que la correction en ligne est moins éprouvante que ne l'était la correction à la main (pas de "pression" liée à la manipulation des copies), possibilité de rédiger en remaniant l'appréciation générale en effaçant/corrigeant...* »

Quelques remarques sont faites tout de même concernant des **possibilités d'amélioration de l'outil** :

- « *La fonction d'enregistrement qui se déclenche alors qu'on rédige un commentaire en marge, et qui efface de fait ce que l'on vient d'écrire. Cela fait perdre beaucoup de temps.* »
- « *Pour ma part j'ai dû désactiver l'antivirus pour voir les copies nettement.* »
- « *Il est dommage que la moyenne générale ne soit pas visible sur les statistiques.* »
- « *L'icône verte qui apparaît systématiquement est inutile et empêche d'utiliser la barre d'outils placée en dessous.* »

I. Les épreuves écrites de la voie générale :

A. Propos général :

59% des candidats ont choisi de traiter le commentaire. 41% ont par conséquent traité un sujet de dissertation.

Un autre déséquilibre, bien plus important, porte sur les moyennes que chacun(e) a attribuées à ces deux exercices : 2 points séparent la moyenne des commentaires (10,57/20) de celle des dissertations (12,6/20). Pour commenter ce déséquilibre, les professeurs ont émis une hypothèse : il ressort avant tout que la typologie des élèves n'est pas tout à fait la même. Les élèves qui ont lu et préparé sérieusement la dissertation ne se retrouvent pas en *terra incognita* le jour de l'examen. Les correcteurs expriment l'idée que le commentaire est, à l'inverse, souvent choisi par des élèves qui ne se sentent pas toujours suffisamment armés par rapport à la dissertation, surtout parce que l'œuvre intégrale ne serait pas bien possédée. On aurait donc deux groupes d'élèves différemment impliqués, ce qui expliquerait en bonne partie la différence des moyennes.

B. Le commentaire :

Le sujet de commentaire a été unanimement perçu par les correcteurs comme particulièrement difficile. Il a en effet suscité de très nombreux contresens chez les candidats. La bonne copie-test évaluée en commission montrait déjà cette propension qu'avait le texte à inviter à une rêverie qui peut confiner à des errances. Or, les élèves, sans doute très perméables à une actualité alarmiste (guerre en Ukraine, réchauffement climatique...), mais aussi influencé par le paratexte et les connaissances qu'ils ont sur Diderot (chef de file des philosophes des Lumières) ont cru déceler une réflexion politiquement engagée, représentative des combats du XVIII^e siècle (condamnation des destructions liées à la guerre, voire condamnation du despotisme ou naissance d'une conscience écologique), autant d'analyses hors de propos¹.

En creux, les commentaires produits par les candidats nous interrogent collectivement sur l'incidence de l'histoire littéraire, sur la place qui doit lui être faite dans l'appropriation d'un texte. Même si le chapeau du texte montrait qu'il s'agissait d'un autre Diderot amateur d'art s'inscrivant dans une démarche sensible, **comment faire appréhender par des élèves qu'un texte appartenant historiquement au siècle des Lumières puisse mettre en scène une sensibilité préromantique dépolitisée et désengagée²** ? Nous étiquetons et cloisonnons les siècles et le texte de Diderot révèle de façon magistrale que cet étiquetage fausse très fortement la compréhension de certains textes par nos élèves. Face aux nombreux contresens déplorés par les professeurs, seule la prise en compte des compétences pointées par les échelles descriptives apporte une aide tangible et nécessaire aux correcteurs. La copie-test, qui multipliait les éclipses et les fulgurances, était à ce titre représentative de certains faux-sens ou contresens à minorer, tant d'autres aspects (à l'instar de la réflexion préromantique sur la fuite du temps) étaient parfaitement perçus. Il reste que pour ces deux raisons majeures (candidats moins scolaires et texte échappant à la nomenclature traditionnelle qui postule que : XVIII^e siècle = siècle des Lumières = engagement contre les

¹ Certains élèves considèrent effectivement le texte à étudier en commentaire comme un texte crypté, qu'il faudrait traduire et décoder. Le texte devient ainsi un prétexte à des interprétations hors-sujet. Qu'un exercice centré sur un texte et son interprétation semble devenir un exercice de décodage et de devinette doit nous interroger sur nos pratiques d'enseignement et sur la façon dont le texte littéraire finit par être perçu par nos élèves.

² Il en va de même pour certains auteurs que nos pratiques d'enseignant étiquettent tout en les mutilant et en introduisant dès lors des faux-sens ou des contre-sens sur leurs œuvres : La Fontaine est un fabuliste baroque qui remet en cause bien des préceptes du classicisme (jusqu'à la monarchie absolue) et avec lui tous les moralistes du Grand Siècle qui produisent des œuvres fragmentaires, de même que Zola qui cède à la tentation de l'imagination épique voire fantastique et entre en maints endroits de son œuvre en contradiction avec son projet naturaliste et scientifique. Ce sont des pans entiers de l'histoire littéraire et la façon de les enseigner que ces auteurs remettent en cause.

despotismes = *aude sapere...*), les résultats des candidats sur ce sujet sont nettement inférieurs aux dissertations.

C. Les dissertations :

Les élèves connaissant bien leur œuvre et capables de rattacher leurs analyses au sujet obtiennent généralement des résultats (très) satisfaisants. Le seul risque réside dans le fait qu'un certain nombre d'entre eux convoquent les analyses propres à un autre sujet, celui qui visiblement a été préparé et corrigé en classe. Un certain nombre de développements (et plus souvent des passages ou des parties de devoirs) sont hors sujet ou insuffisamment rattachés au sujet.

Des comptes rendus suggèrent que des correcteurs auraient tendance à être plus sévères avec les dissertations traitant de l'œuvre qu'ils avaient eux-mêmes abordée en classe. La découverte pour beaucoup de correcteurs de l'œuvre de Colette à travers les copies des élèves l'ayant travaillée, expliquerait alors que ce sujet ait obtenu les meilleurs résultats. Très souvent, les dissertations rendent compte d'une connaissance réelle et approfondie des œuvres (citations précises, connaissance approfondie du contexte...).

Le sujet consacré à *Manon Lescaut* a donné lieu, plus que les deux autres à de nombreuses narrations du roman sans que l'analyse ne les rattachât toujours explicitement au sujet (esthétique de la réception, plaisir du lecteur).

Les dissertations sur Balzac ont parfois montré la difficulté qu'avaient certains candidats à comprendre l'adjectif « exténué » présent dans le sujet. On assiste parfois à des plaquages d'analyse (la dimension fantastique du texte notamment) hors sujet.

Les sujets sur Colette témoignent d'une bonne connaissance des deux œuvres, mais parfois de faux-sens tant le terme « émerveillement » a été remplacé par « célébration du monde », sans que le lien entre les deux notions soit toujours explicité.

On peut ainsi établir la synthèse suivante :

	Qualités rencontrées dans les copies	Difficultés rencontrées dans les copies
Commentaire 59% des copies	- Les bonnes copies évitent la paraphrase et mettent en place une méthode d'analyse (repérage précis de procédés et construction d'un sens rattaché explicitement au projet de lecture).	- Extrait très souvent mal compris, multipliant les contresens et les surinterprétations pour les raisons ci-dessus explicitées.
Dissertation 41% des copies	- Connaissance réelle des œuvres au programme. - Citations nombreuses et précises, souvent judicieusement mises au service de la démonstration attendue. - Efforts de construction, de conclusion partielle et de transitions dans les bonnes copies. - Rappel régulier des mots du sujet interrogés et illustrés.	- Des difficultés à revenir à l'intitulé du sujet et expliciter les notions fondamentales ("plaisir de lire" pour <i>Manon Lescaut</i> , "monde exténué" pour <i>La Peau de Chagrin</i> , "émerveillement" pour <i>Colette</i>) et à conduire une réflexion personnelle sans la perdre de vue. - Des développements qui concernent d'autres sujets de dissertation voire des développements mémorisés et sans lien avec le sujet.

II. Les épreuves écrites de la voie technologique :

La moyenne de l'épreuve est de 10,74, et la moitié des copies obtient au moins 11.

La différence de moyenne entre les deux exercices est bien moindre qu'en série générale : 10,83 pour le commentaire (choisi par 55% des candidats) et 10,64 pour la contraction-essai ; selon le sujet, on constate toutefois des écarts : 10,83 pour le sujet sur Olympe de Gouges (traité par 27% des candidats), 10,53 pour le sujet sur Rabelais (13% des copies) et 9,82 pour le sujet sur La Bruyère (moins de 5% des candidats).

De nombreuses copies présentent une langue mal maîtrisée. La graphie et le soin entravent aussi parfois la lisibilité.

A. Le commentaire :

Le sujet était adapté au niveau des élèves ; on relève peu de contresens. En revanche, le fait que le cadre spatio-temporel n'ait pas été précisé et que le nom du narrateur n'ait pas été mentionné a entraîné des erreurs : beaucoup de copies placent l'action au Moyen-âge et font des confusions entre *auteur* et *narrateur*.

Le commentaire reste l'exercice le mieux réussi même si les résultats sont globalement médiocres. Quelques très bonnes copies ont cependant été remarquées ; plus de 20% des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 14.

Les copies mettent en évidence une bonne volonté générale et le respect de la méthodologie attendue, malgré des maladresses. L'essentiel des copies présente une introduction (parfois faisant un tiers de la copie) avec une amorce (souvent maladroite), ainsi qu'une conclusion avec une ouverture sur une œuvre (là encore pas toujours très heureuse).

Une grande partie des commentaires suit cependant une démarche linéaire, ce qui est renforcé par le fait que les axes, dans le sujet de cette année, invitaient à suivre globalement le déroulement du texte. Certaines copies organisent les idées, et dans ce cas, la démarche linéaire ne pose pas réellement de problème. Un effort pour placer l'auteur dans un mouvement est noté. Quelques candidats sont capables d'évoquer l'inscription de Théophile Gautier dans le mouvement romantique. Cependant, la précision des connaissances tant stylistiques que littéraires est insuffisante. De nombreuses confusions sont à déplorer concernant les points de vue, les figures, les temps verbaux, l'histoire littéraire, les périodes historiques... Si les procédés repérés sont peu nombreux, peu de copies sont très indigentes comme cela a pu être le cas les années précédentes : 3% des copies obtiennent une note inférieure ou égale à 5.

B. L'exercice de contraction - essai :

Les correcteurs regrettent unanimement que l'évaluation de chacune des parties — contraction et essai — au demi-point près ne soit pas possible.

Pour chacun des sujets, la contraction est globalement mieux réussie que l'essai.

Les contractions liées à *Gargantua* sont les mieux réussies (moyenne de 5,67/10), probablement parce que le texte était plus accessible : sa structure argumentative apparaissait plus clairement et le lexique présentait peu de difficultés. Le texte d'Isabelle Gras — associé à Olympe de Gouges — a généralement été compris, en dépit de ses nombreuses citations (5,51/10 de moyenne). Le texte d'Anne-Marie Lecoq, en lien avec La Bruyère, a été peu choisi par les candidats : la progression chronologique du texte, la complexité du lexique et les références culturelles leur ont certainement posé problème (moyenne de 5,38/10).

Les correcteurs souhaiteraient que les concepteurs de sujet proposent plutôt des textes dans lesquels les auteurs présentent leur propre point de vue argumenté, sans trop de références autres que l'œuvre au programme.
Pour cet exercice, la reformulation reste la compétence la moins bien maîtrisée.

L'exercice le moins réussi lors de cette session est l'essai. Les candidats répondent globalement aux questions (peu de hors-sujet véritables), mais peinent à développer leur propos et à argumenter ; l'essai est souvent très court, voire indigent.
On constate aussi souvent que la réflexion reste très antithétique et, *de facto*, très maladroite : les candidats ont du mal à régler le conflit souvent très artificiel entre deux opinions qu'ils ne comprennent pas complètement. Très peu de candidats proposent une réflexion réellement construite et surtout cadrée par la problématique. Les copies les plus développées ont tendance à s'éloigner du sujet pour réinvestir des arguments probablement vus à propos d'un autre devoir. Certains essais juxtaposent des exemples, sans véritablement argumenter, et en s'éloignant du sujet.

Plusieurs collègues déplorent l'absence de références littéraires dans la plupart des essais qui convoquent au mieux des références sociologiques quand ce ne sont pas des références personnelles ou issues de la littérature de jeunesse ; certains sont même vides de références, plusieurs oubliant de citer le texte source de la contraction ou les œuvres au programme. Quand les œuvres au programme sont mentionnées, il n'est pas rare qu'elles n'étaient pas réellement le propos ; des exemples sont au mieux cités, mais pas analysés au service de l'argumentation ; *Gargantua* ne semble être connu que par deux textes : l'éducation sophiste et Ponocrates. Les copies révèlent la difficulté des élèves à s'emparer des références littéraires, à les exploiter.
Seul l'essai associé à Olympe de Gouges obtient une moyenne supérieure à 5/10 (5,32) ; c'est seulement 4,87 pour le sujet en lien avec Rabelais, et 4,44 pour La Bruyère.

L'épreuve orale

530 interrogateurs ont été mobilisés pour faire passer l'oral :

- **388** pour la voie générale
- **142** pour la voie technologique

Les professeurs stagiaires qui ont effectué leur année de formation en lycée et qui n'ont pas été en difficulté lors de leur année de stage ont été convoqués, ainsi que quelques professeurs contractuels expérimentés, afin de tenir le calendrier annoncé dans tous les centres, ou lorsque des tensions sont apparues pour suppléer des absences. Dans quelques centres, les services des examens et concours n'ont pu nommer un professeur pour combler une absence. Les collègues examinateurs ont bien voulu se répartir les candidats sans jury. **Nous tenons, là encore, à remercier chacun et chacune pour cet effort concédé au bon déroulement des épreuves.**

Moyennes de l'épreuve orale : 13,65/20 au BCG et 12,34/20 au BTN

I. Bilan sur l'organisation de l'épreuve orale :

A. À propos de l'organisation :

Les commissions remercient les centres pour la qualité de leur accueil et pour la mise en place (qui se généralise progressivement) des loges.

Pour la seconde année consécutive, et sauf exception, les examinateurs ont fait passer 12 à 13 candidats par jour pour 60 candidats environ sur l'ensemble de la session. Cette charge est jugée bien suffisante et cette organisation (2 jours, week-end, 3 jours) est jugée satisfaisante.

Toutefois, cette année, les horaires de convocation ont été modifiés (8 h 30 / 9 h 40 / 10 h 50... au lieu de 8 h 30 / 9 h 30 / 10 h 30...). Ce rythme génère une perte de temps quelquefois considérable lorsque les candidats n'arrivent pas en avance. **Unaniment, les examinateurs préféreraient revenir à la convocation heure par heure des candidats.**

Lorsque cela a été organisé, les examinateurs ont apprécié :

- **les listes des candidats par journée de passation ainsi que leur établissement d'origine (ce qui a permis de préparer en amont les textes et questions de grammaire de manière très précise par journée d'évaluation)**
- **la liste des tiers-temps par examinateur**
- **la mise à disposition d'une clé permettant de sécuriser leur salle**

Autant de détails qui peuvent faire la différence et qu'il faudrait rappeler aux centres d'examen.

B. À propos des extraits qui figurent sur le récapitulatif :

Comme chaque année, les coordonnateurs font remonter les mêmes demandes dont l'exécution revient à chaque professeur :

- **donner exactement la même photocopie à l'examineur et aux candidats pour faciliter le suivi de la lecture linéaire**
- **numéroter les lignes des textes à analyser**
- **prendre soin des photocopies données aux examinateurs et aux élèves, car certains textes ne sont pas toujours agréables à lire (collages mal faits, photocopies trop foncées, texte apparaissant de biais, police choisie trop petite...)**

Certains récapitulatifs proposent des textes trop longs à l'examen. Il ressort que la nouvelle délimitation proposée par le correcteur, afin de répondre aux exigences de 20 lignes, a déstabilisé des candidats. Deux perspectives s'offrent donc aux enseignants dans le temps de l'année : préparer les élèves à une nouvelle délimitation du texte ou se rapprocher du découpage réglementaire.

Certains descriptifs, quoique rares, proposent, dans le cadre de l'explication linéaire obligatoire, plusieurs textes au choix. Ainsi, l'élève, en fonction du descriptif commun à la classe, peut choisir parmi quatre, cinq ou six extraits de textes; cette démarche, intéressante pour impliquer les élèves, se révèle particulièrement contraignante pour le jury, et nécessite que celui-ci soit explicitement informé en amont des textes sur lesquels il peut interroger chaque candidat. Il en est de même pour les candidats qui bénéficient d'allègements en raison de leur situation particulière.

C. À propos de l'entretien et des lectures cursives :

Les examinateurs sont nombreux à regretter que la liste récapitulative des œuvres choisies par les candidats, pour l'entretien, ne soit plus produite. **Nous rappelons une nouvelle fois que cette décision émane de la Mission nationale de pilotage des examens et qu'elle s'applique à tous les candidats qui passent les ÉAF sur le territoire français. Il ne saurait y avoir de passe-droit académique.**

Les examinateurs sont nombreux, également, à regretter que les candidats n'aient pas tous le livre qu'ils présentent avec eux. Il faut rappeler que le texte officiel laisse les candidats libres d'avoir l'ouvrage avec eux, ou pas. Beaucoup d'élèves grandissent dans des familles qui n'ont pas les moyens d'acheter les ouvrages. Parfois, ils empruntent les livres au CDI et ne peuvent les garder avec eux en fin d'année... Quelles que soient leurs raisons, on ne saura leur en tenir rigueur.

Des descriptifs ont l'inconvénient de ne présenter qu'une seule œuvre cursive par objet d'étude pour l'entretien. Tous les élèves d'une même classe présentent ainsi un même livre, avec les mêmes mots, ce qui peut apparaître comme une forme biaisée de l'exercice.

De même, si le candidat a la possibilité de choisir en lecture cursive une des œuvres au programme étudiées en classe, le risque est alors qu'il récite un discours commun élaboré en classe, là où est attendue l'expression d'une lecture personnelle.

Au terme de la troisième session de leur forme actuelle, les ÉAF 2023 confirment l'augmentation de situations litigieuses. Les œuvres présentées par les candidats sont quelquefois :

- d'une brièveté excessive (la longueur d'un conte ou d'une nouvelle),

- d'une résistance interprétative discutable pour une épreuve du baccalauréat (des candidats présentent une œuvre étudiée au collège, des œuvres empruntées à la littérature de jeunesse, des romans graphiques),
- d'une prétention littéraire qui interroge (depuis le roman amoureux de la fameuse série *Arlequin* aux essais de développement personnel)...

L'Inspection Pédagogique des Lettres de l'académie de Nantes avait ouvert, sur demande des professeurs, la possibilité que les candidats puissent présenter une œuvre de leur choix, à condition que la valeur littéraire et humaniste des œuvres en question soit approuvée donc garantie par leur enseignant.

Force est de constater que cette exigence n'est pas bien respectée. Certes, ces cas restent rares, mais ils jettent le discrédit sur l'examen pour l'ensemble des candidats, y compris pour ceux dont les professeurs se sont montrés, à juste titre, plus exigeants.

Aussi, opterons-nous désormais pour une lecture moins ouverte du texte officiel qui définit ainsi l'entretien : la « présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires », Bulletin officiel spécial n° 7 du 30 juillet 2020).

À partir de la session de juin 2024, les candidats présenteront soit l'une des œuvres au programme, soit une œuvre exclusivement empruntée à la liste des lectures cursives proposée par leur professeur. Celui qui indiquera à l'examineur un titre hors de cette liste se verra interrogé sur une des quatre œuvres au programme, au choix de l'examineur. Chacun gagnera à ce que soit proposée, pour chaque objet d'étude, une liste suffisamment fournie et diversifiée :

- **les élèves : afin qu'ils approfondissent leur culture littéraire,**
- **les professeurs : afin de répondre au mieux à la diversité des besoins et intérêts des élèves,**
- **les examinateurs : afin qu'ils ne soient pas lassés d'écouter les candidats présenter toujours la même œuvre.**

Rappelons que les lectures cursives doivent s'inscrire dans les objets d'étude du programme. Pour les objets d'étude « La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle » et « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle », le programme autorise aussi la lecture cursive d'une anthologie. La proposition d'œuvres en lien avec le parcours peut être privilégiée — notamment dans la perspective de la dissertation — mais sans obligation puisque cette indication ne figure pas dans les textes officiels.

II. Bilan sur les prestations des élèves :

Les tableaux qui suivent font apparaître les qualités et les défaillances des prestations des candidats. Par voie de conséquence, ils permettent d'identifier des axes de travail pédagogique. Toutes voies confondues, les candidats de l'académie obtiennent 13,30 / 20 de moyenne (13,17 en 2022) ; 13,65 pour le BCG (13,50 en 2022) et 12,34 pour le BTN (12,20 en 2022).

En grande majorité et malgré les maladresses et néologismes, les candidats s'efforcent d'adopter une expression adaptée à l'examen. La posture est aussi en général celle attendue.

A. Concernant la lecture linéaire :

Les qualités	Les défauts
<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats maîtrisent les attentes de l'activité en termes de temps, d'organisation et de rigueur. - Les analyses sont claires, car les candidats annoncent projet de lecture et mouvements dès l'introduction. - Certaines prestations ont été personnalisées, et des efforts d'analyse ont été perceptibles cette année. - Des ouvertures qui ont parfois été pertinentes et intéressantes, surtout quand les candidats ont été capables d'expliquer les rapprochements proposés. - Des prestations qui n'oublient pas qu'il s'agit d'un oral. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encore trop de prestations qui basculent dans la paraphrase. - Encore des prestations qui prennent la forme de relevés, non reliés entre eux, et dépourvus d'interprétation. - Quelques prestations ont présenté un plan de commentaire littéraire.

B. Concernant la lecture :

Les qualités	Les défauts
<ul style="list-style-type: none"> - Des progrès sont signalés : la lecture est globalement plus fluide. - Rares sont ceux à l'avoir oubliée : les candidats semblent avoir compris les enjeux de la lecture expressive - De belles lectures parfois - Des efforts de variété dans les tonalités choisies (surtout pour le théâtre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-être faudrait-il que les candidats ne la fassent pas d'emblée, sans recontextualiser le texte, sans avoir donné quelques points de repère. - La métrique a été la grande oubliée encore cette année - Des propositions la plupart du temps atones des textes romanesques. - En séries technologiques, la lecture demeure insuffisamment expressive.

Les progrès témoignent que cette dimension a été spécifiquement travaillée en classe. Elle devra continuer à l'être, la mise en voix d'un texte pouvant être sollicitée au terme de l'étude comme moyen de rendre compte d'une interprétation, mais aussi pour lancer un travail sur le texte (les discussions autour des différentes propositions faisant émerger les impressions de lecture et donnant lieu à un débat interprétatif).

C. Concernant la question de grammaire :

Les notions les plus souvent choisies par les examinateurs :

- La négation
- L'interrogation
- L'analyse des liens syntaxiques
- Les transformations (DD/DI ou juxtaposition/subordination). Les candidats ont été moins désarçonnés cette année pour traiter ces transformations.

Cette année encore, de nombreuses prestations de candidats ont montré que la maîtrise de l'analyse des subordonnées est insuffisante.

Des progrès par rapport à l'an dernier sont toutefois notés. Néanmoins, de manière globale, rares sont les prestations qui ont obtenu les deux points. Les réponses apportées sont incomplètes, confuses. Certains candidats s'excusent de ne pas être performants. Certains abdiquent rapidement ou refusent de traiter cette étape de l'examen.

D. Concernant l'entretien :

Les qualités	Les défauts
<ul style="list-style-type: none">- Des choix majoritairement issus des propositions faites en cursive : cela a produit des entretiens nettement plus intéressants qu'avec les œuvres vues en cours.- Lorsque les élèves savent présenter leur expérience de lecteur, les examinateurs trouvent ce moment de l'examen vivant et stimulant.	<ul style="list-style-type: none">- Les candidats restent surpris s'ils sont interrompus dans leur présentation jugée trop longue.- Les candidats se contentent de réciter par cœur un banal résumé, y compris pour les œuvres au programme.- Certains, plutôt en séries technologiques, n'ont pas lu l'œuvre qu'ils présentent.- Les candidats ne savent pas toujours s'appuyer sur l'œuvre.- Ceux qui choisissent une œuvre imposée par le programme récitent un cours, cela ne les sert finalement pas.- Des candidats sont surpris de questions qui les invitent à une lecture personnelle et/ou actualisée de l'œuvre.

La présentation liminaire d'une durée d'environ 2 minutes gagnerait à ne consacrer qu'une minute au maximum à la présentation de l'œuvre proprement dite, pour laisser ensuite la place à la justification du choix de l'œuvre, qui présente plus d'intérêt dans la mesure où s'exprime à ce moment-là le rapport personnel à l'œuvre, et qu'un argumentaire est proposé.

L'exercice évaluant les compétences développées en français tout au long de la scolarité, ce rapport personnel à l'œuvre devra s'appuyer sur ses enjeux esthétiques et humanistes plutôt que sur sa facilité de lecture ou sur le fait que le candidat n'a pas lu d'autre livre... Enfin, si l'exercice doit être préparé en classe, il ne doit pas donner lieu, sous peine de dénaturer l'exercice, à un corrigé que les lycéens apprendraient par cœur. Plusieurs examinateurs dénoncent ainsi une lassitude associée à un sentiment d'absurdité face à une multitude de candidats ayant choisi la même œuvre, et récitant les mêmes présentations, avec les mêmes passages favoris, et les mêmes réponses.

Quelques ressources toujours utiles :

Les rapports de coordinateurs sont unanimes : les élèves éprouvent toujours des difficultés à donner une âme au texte et particulièrement aux textes poétiques. Le site des Lettres de l'académie de Nantes héberge une ressource que nous vous invitons à consulter en cliquant sur l'onglet « L'oral dans le second degré » (et plus particulièrement la page 33 du Genially) :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/enseigner-et-evaluer-1323861.kjsp>

La lecture d'ouvrages comme celui dirigé par S. CHARTRAND, *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*, Montréal, ERPI, 2016 (non spécifique au lycée), ou encore celui coordonné par G. PLISSONNEAU, *Grammaires au lycée*, SCEREN, 2012, peut également donner des pistes de mise en œuvre pertinentes. **Enfin, rappelons que La Grammaire du français, terminologie grammaticale, disponible sur Eduscol, est désormais l'ouvrage de référence sur lequel les professeurs doivent s'appuyer pour l'enseignement de la langue :**

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

Pour aider les élèves à s'appropriier un texte littéraire, nous renvoyons les professeurs à la lecture de trois ouvrages de référence :

- Faire place au sujet lecteur en classe : quelles voies pour renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée? Anne VIBERT : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>
- *Former à la lecture littéraire*, Sylviane AHR
- *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée : Expérimentations et réflexions*, Sylviane AHR.

Un point sur l'harmonisation

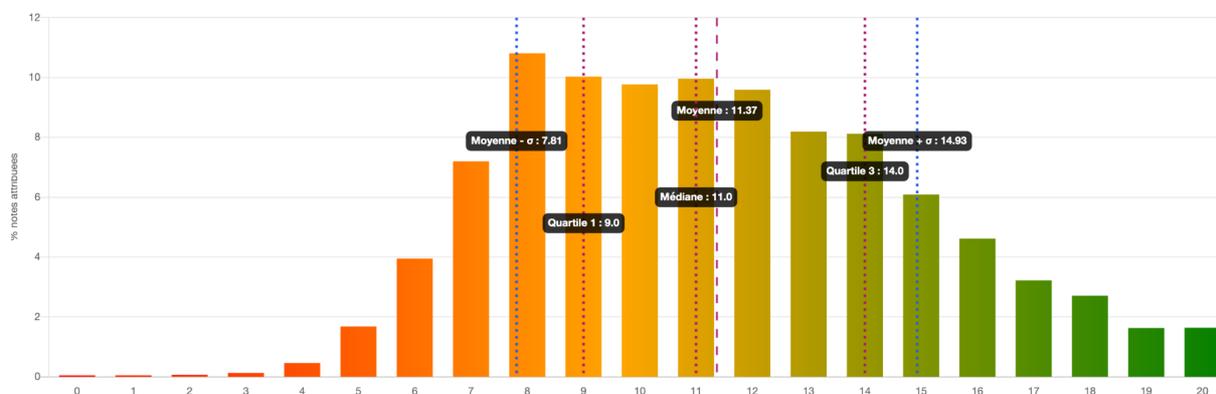
Cette année, les commissions d'harmonisation se sont penchées sur les lots dont la moyenne était $\leq 1,5$ point par rapport à la moyenne académique. En tenant compte de cet intervalle de confiance, des comités de relecteurs ont, cette année, observé 4 lots (sur 410) en série générale et 3 lots en série technologique. Après relecture de plusieurs copies de chaque lot, deux correcteurs de la voie technologique ont été contactés par l'inspection pour échanger sur une reprise des notes. Deux l'ont été pour la voie générale.

Ce sont les correcteurs qui, après communication des remarques des membres de la commission d'harmonisation, ont décidé de revaloriser ou pas certaines copies de leur lot.

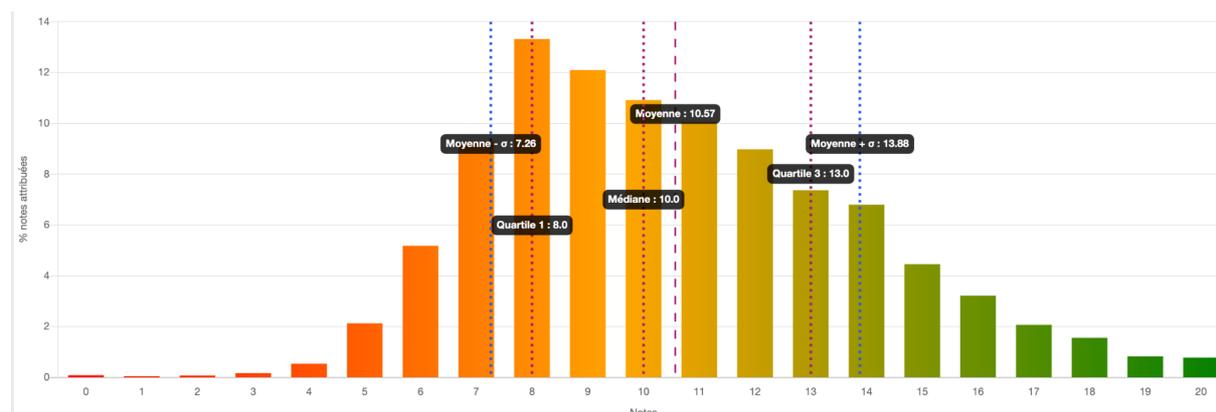
Annexes

Les épreuves écrites

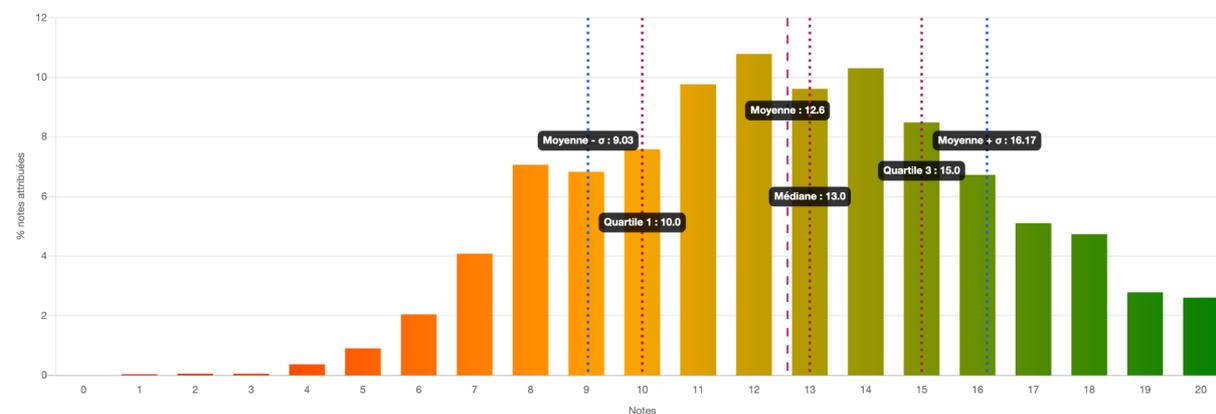
Résultats académiques pour la voie générale :



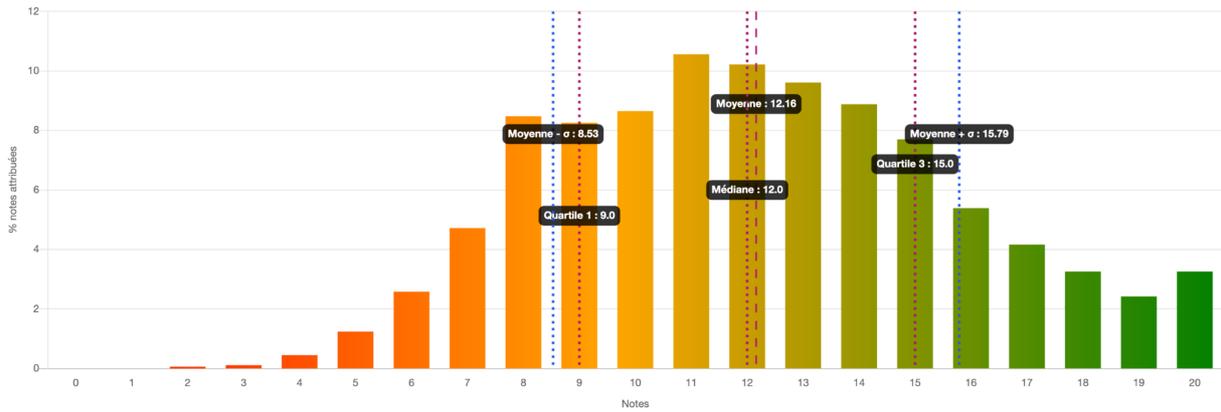
Résultats académiques pour le commentaire en série générale :



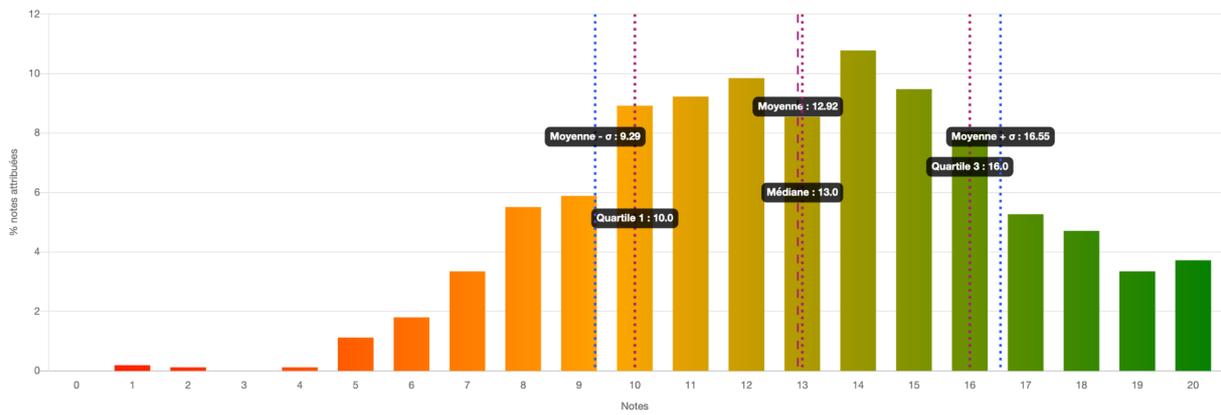
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur *Manon Lescaut* :



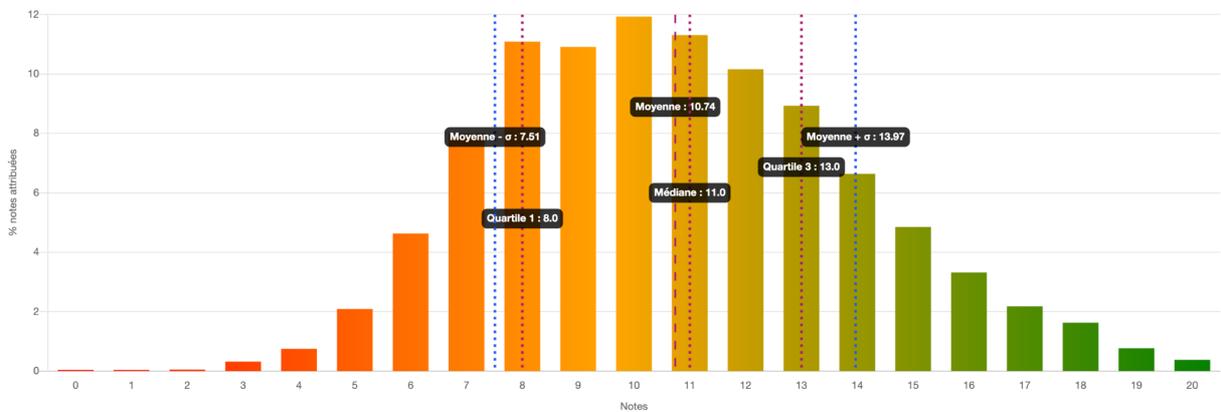
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur *La Peau de chagrin* :



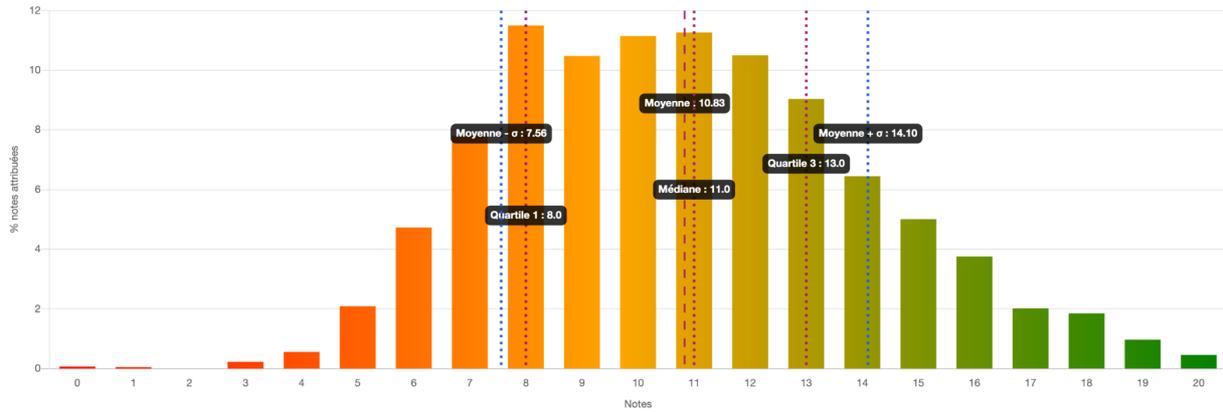
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* :



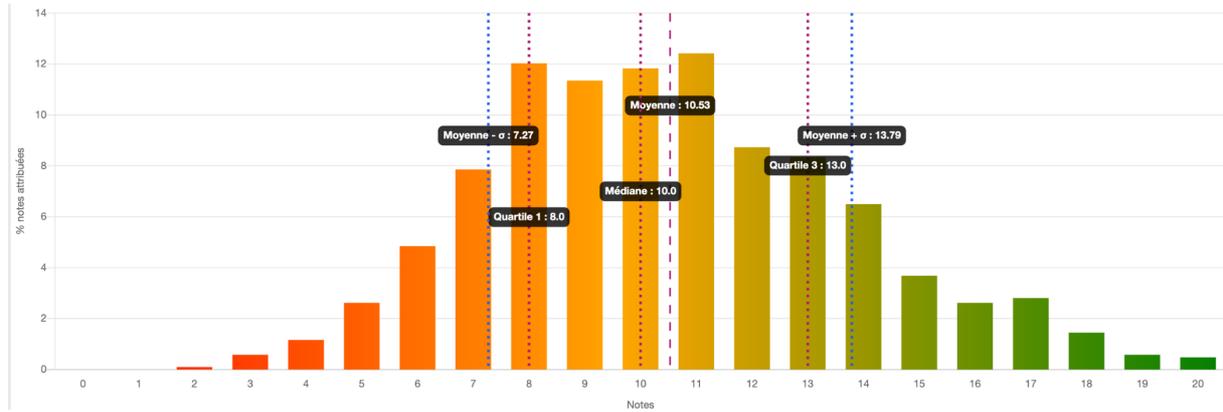
Résultats académiques pour les séries technologiques :



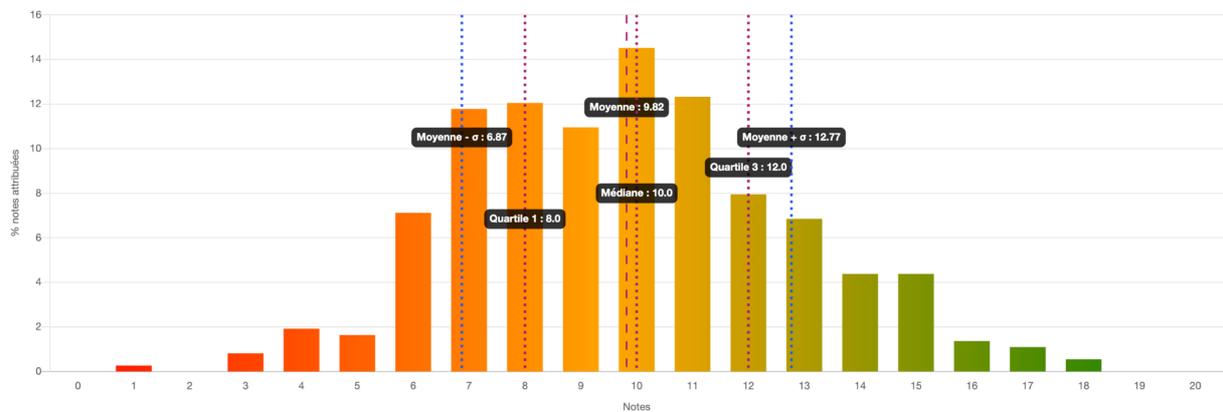
Résultats académiques pour le sujet de commentaire en séries technologiques :



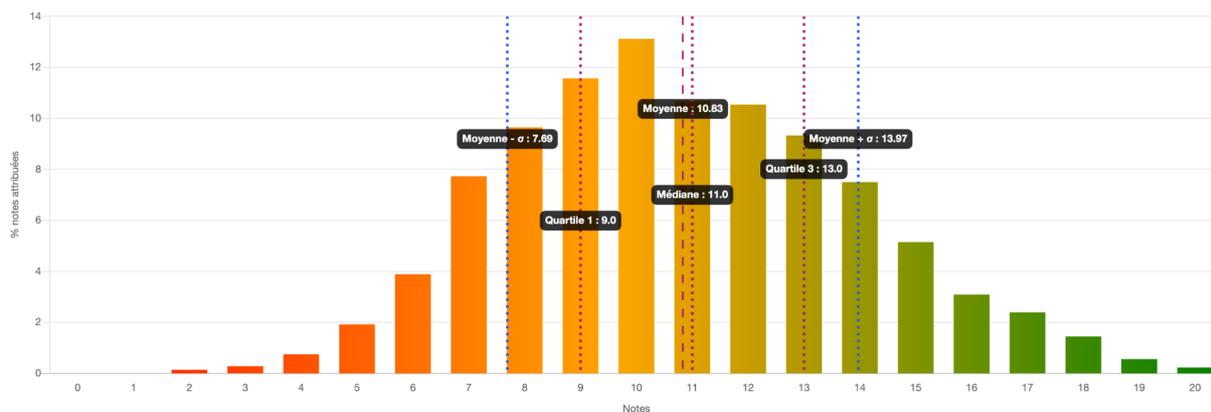
Résultats académiques pour la contraction - essai sur *Gargantua* :



Résultats académiques pour la contraction - essai sur *Les Caractères* :



Résultats académiques pour la contraction - essai sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* :



L'épreuve orale

Échelle académique :

		Notes/20																						
Français oral	nb. AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne
Académie	730	2	6	21	17	52	169	406	771	1194	1468	2193	2511	3063	3349	3389	3030	2457	2070	1725	1011	793	30432	13.30/20

En fonction des séries :

		Notes/20																						
Examen	nb. AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne
Baccalauréat général	450	1	4	8	9	21	97	212	443	726	932	1437	1752	2208	2512	2584	2392	1918	1661	1426	876	682	22355	13.65/20
Baccalauréat technologique	280	1	2	13	8	31	72	194	328	468	536	756	759	855	837	805	638	539	409	299	135	111	8077	12.34/20

Répartition par séries et par départements :

		Notes/20																								
Examen	département	nb. AB	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Inscrits	Moyenne	
Baccalauréat général		44	180	0	1	4	2	8	32	81	161	265	353	564	676	895	1012	1037	1003	826	720	581	384	286	9071	13.79/20
Baccalauréat général		49	94	0	1	2	5	5	17	38	86	158	174	280	383	421	492	523	460	384	337	288	198	180	4529	13.74/20
Baccalauréat général		53	20	0	1	1	1	2	14	22	34	64	64	125	170	188	210	195	171	145	112	80	45	23	1687	13.15/20
Baccalauréat général		72	75	0	1	1	0	5	14	34	80	117	175	239	233	331	372	371	326	228	223	203	123	74	3226	13.37/20
Baccalauréat général		85	45	1	0	0	1	1	18	37	78	117	164	221	280	368	416	454	429	329	266	264	119	117	3725	13.67/20
Baccalauréat général	CNED		36	0	0	0	0	0	2	0	4	5	2	8	10	5	10	4	3	6	3	10	7	2	117	13.30/20
Baccalauréat technologique		44	107	0	1	6	6	11	26	57	110	169	185	295	299	324	330	340	245	205	167	113	59	49	3104	12.49/20
Baccalauréat technologique		49	54	1	1	5	0	8	20	50	84	111	129	165	154	183	153	148	146	107	80	58	27	18	1702	12.05/20
Baccalauréat technologique		53	18	0	0	0	0	2	5	20	26	32	41	55	60	67	72	67	47	36	22	20	7	9	606	12.20/20
Baccalauréat technologique		72	58	0	0	1	2	7	12	30	57	89	83	113	137	149	151	103	81	86	65	40	22	14	1301	12.14/20
Baccalauréat technologique		85	33	0	0	1	0	3	8	37	50	65	97	127	108	130	130	145	119	105	75	66	19	21	1339	12.61/20
Baccalauréat technologique	CNED		10	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1	1	1	2	1	2	0	0	0	2	1	0	25	11.87/20